

ARRÊTÉ MUNICIPAL

2024-580 : RÉVISION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

LE MAIRE DE LA VILLE DES HERBIERS

Vu les articles L.731-3 à L731-5 et R.731-1 à D.731-14 du code de la sécurité intérieure,
Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et L 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du maire,
Vu l'arrêté 2014-1433 du 30 octobre 2014, par lequel le Maire a approuvé le plan communal de sauvegarde,
Vu le courrier du 16 avril 2024 informant le Préfet de la Vendée de l'engagement de la révision du plan communal de sauvegarde de la commune des Herbiers,
Considérant que l'évolution des risques et des moyens de prévention disponibles rend nécessaire la révision du plan communal de sauvegarde de la commune des Herbiers,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le Plan Communal de Sauvegarde révisé, tel que figurant en annexe est approuvé. Il entrera en vigueur le 1^{ER} mai 2024.

ARTICLE 2 : Le Plan a été présenté au Conseil municipal par Luc Soulard, correspondant incendie et secours.

ARTICLE 3 : Le Plan Communal de Sauvegarde révisé est consultable en mairie (hors annexes).

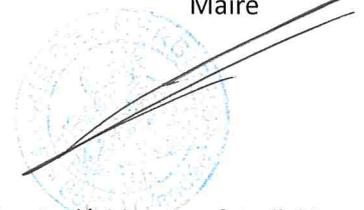
ARTICLE 4 : Le Plan Communal de sauvegarde sera régulièrement mis à jour par l'actualisation de l'annuaire opérationnel. De plus, le Plan Communal de Sauvegarde fera l'objet d'une évaluation et d'une révision au plus tard 5 ans après son entrée en vigueur.

ARTICLE 5 : Copie du présent arrêté ainsi que du Plan Communal de Sauvegarde sera transmise à Monsieur le Préfet de la Vendée (hors annexes).

Transmis en Préfecture le : 18 AVR. 2024
Publié électroniquement le : 18 AVR. 2024

LES HERBIERS, le 16/04/2024

Christophe HOGARD
Maire



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes, par voie postale au 6 Allée de l'Île Gloriette – CS 24 111 – 44 041 NANTES CEDEX, ou par l'application Télérécoeurs citoyens accessible à partir du site www.telerecoeurs.fr.